

LA GAZETTE DE ROYÈRES



Le site internet: www.royeres87.fr

La page facebook : [Mairie Royères](#)

Bulletin N°6 – Février 2016





Le Maire

Franck LETOUX

MOT DU MAIRE

DISCOURS VŒUX DU MAIRE - Samedi 16 janvier 2016.

Chers habitantes et habitants de Royères,

Je suis très heureux de vous accueillir en ces premiers jours de l'année 2016 et vous remercie d'être venus si nombreux, ce soir, témoigner une nouvelle fois de votre attachement à notre commune et je vous souhaite la bienvenue à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Je vais commencer, comme il se doit, par vous présenter pour cette année 2016, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, de l'optimisme sans modération, nécessaires dans le contexte actuel, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Cette cérémonie des vœux est aussi, l'occasion pour moi de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et de dessiner, les contours de l'année à venir.

- **Les travaux réalisés en 2015 :**

Plusieurs projets contribuant à l'attractivité de notre commune, et à la sauvegarde de notre patrimoine, ont abouti en 2015. Des travaux d'enfouissement de réseaux et la pose de nouveaux candélabres ont été effectués, rue Jean Moulin, rue du 11 novembre et au centre bourg.

Ces travaux conséquents et nécessaires, afin d'améliorer notre cadre de vie, durent depuis plusieurs mois et ne sont pas totalement achevés. En effet, il va falloir attendre l'intervention de l'ensemble des concessionnaires pour que notre centre bourg soit débarrassé de ses nombreuses lignes aériennes.

Les effacements des réseaux ont été réalisés et financés par le syndicat énergie haute Vienne, la commune a pris en charge la totalité de l'éclairage public.

- **Le restaurant scolaire :**

L'opération d'amélioration acoustique du restaurant scolaire, dont l'objectif était de réduire les niveaux sonores, a été réalisée durant les vacances d'été et inaugurée le 12 décembre. Ces travaux ont permis de créer un environnement intérieur agréable et reposant, et nous accueillons maintenant nos enfants dans les meilleures conditions tout en améliorant les conditions de travail de nos agents communaux.

Dans une perspective de réduction des coûts de fonctionnement et de maintenance, cet espace a été mutualisé et accueille maintenant la garderie et les activités périscolaires.

De même, nous avons procédé à des aménagements de la cuisine et au remplacement du four, travaux nécessaires pour améliorer l'hygiène et la qualité culinaire des préparations.

Nous avons effectué la mise aux normes des réseaux courants forts et courants faibles de la salle informatique de l'école, et remplacé les ordinateurs, par ceux mis gracieusement à disposition par l'ancienne Région Limousin, devenue depuis Région Aquitaine, Limousin, Poitou Charente.

Ce sont des investissements pour l'avenir, dont nous sommes très fiers, car l'éducation de nos jeunes est la première préoccupation d'une commune, le moteur indispensable de la vitalité communale.



➤ Le site internet :

Royères s'est doté d'un nouveau site internet.

En effet, à l'aube de la montée en puissance du numérique et de l'arrivée prochaine de la fibre optique sur notre commune, Royères devait se doter d'un outil de communication et d'information performant.

Nous avons souhaité que ce nouveau site soit à la fois ludique, personnalisé, dynamique et accessible à tous, afin de faciliter vos démarches et vous tenir informé de l'actualité de la commune.

Vous y trouverez de nombreux espaces dédiés à la vie associative, à la vie communale, à la vie scolaire et périscolaire. Je tiens à remercier toutes les personnes, les élus et les stagiaires du lycée Suzanne Valadon, les enseignants, qui ont contribué bénévolement, avec enthousiasme, à la création du site.

A cela vient s'ajouter l'implantation de panneaux d'informations devant l'école, aux villages du Perrier et de la Rippe et prochainement deux panneaux seront installés à Laugère et à la Mazière.

➤ La plantation d'une haie bocagère :

Courant Mars, de nombreuses personnes ont participé, à la plantation d'une haie bocagère. La plantation de ces jeunes plants a été entièrement réalisée par les habitants, encadrés par un technicien de la FDC et de nombreux bénévoles. Chaque enfant de l'école primaire a planté un arbre.

Le public a été sensibilisé sur l'importance de la gestion des haies qui structurent notre patrimoine, qui limitent l'érosion des sols et protègent aussi les cultures tout en assurant le rôle de réservoir de la biodiversité.

L'emplacement de cette haie, le long du chemin des Charrières, renforce la visibilité du projet, permettant ainsi aux promeneurs de s'arrêter. Cette haie à 3 étages est constituée de 24 essences locales et ce n'est pas moins de 180 plants (Chênes, châtaigniers, merisiers, noyers, genévriers, houx, pommiers, ...) qui ont été plantés. Nous nous sommes fixés comme objectif de renouveler chaque année un projet similaire.

Dans le cadre des charges transférées, des travaux de réfection de voirie ont été réalisés par la communauté de commune, à Lafont, au carrefour de la route d'Aureil et à Chenour en direction de St Léonard.

Par ailleurs nous nous efforçons d'embellir notre commune par la création de nouveaux massifs fleuris aux entrées d'agglomération, devant la mairie et par la modernisation des décorations de Noël.

A toutes ces actions, s'ajoutent la création de trottoirs avenue du général de Gaulle et route d'Aureil, la création d'un aménagement sécuritaire au village de la Rippe, le réaménagement de notre agence postale, l'élaboration du plan communal de sauvegarde qui prépare préventivement à la gestion des risques naturels, ou technologiques et comme chaque année divers travaux d'entretien de voirie et bâtiments communaux, sans oublier le soin apporté à nos nombreux chemins de randonnée.

L'année 2015 a été riche en évènements portés ou soutenus par la collectivité, évènements culturels ou festifs, je citerai entre autre :

- Le concert avec le groupe COINCIDENCE, organisé par le comité d'animation,
- la fête du 14 juillet,

- La commémoration de St Viaud à la mémoire de cinq jeunes limousins tués le 12 mai 1945 au lendemain de la libération, dont Henri GAGNANT natif de Royères.
- Le traditionnel vide-grenier, le vide jouet.
- Le repas des aînés, la randonnée VTT.
- Le marché de Noël qui a été une vraie réussite.
- Les 10 ans du fan club de Pascal TERRIBLE.

Enfin, côté rythmes scolaires, nous avons procédé à des ajustements et regroupé les activités sur une demi-journée. Cette modification semble donner entière satisfaction et je tiens à remercier Mme la directrice, les enseignants et les personnels de l'école pour leur implication dans cette réforme.



- **Les perspectives 2016.**

Tout d'abord, le plus important chantier pour cette année sera l'aménagement de la rue Jean Moulin et du centre bourg. Attentif à la conception du projet, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de MOE sur l'identité et la mise en valeur de notre patrimoine et de nos paysages, sur le choix précis des matériaux et des végétaux afin de créer un aménagement de qualité.

Le programme des travaux, divisé en deux tranches fonctionnelles, prévoit pour la première tranche rue Jean Moulin :

- la création d'un cheminement piétonnier.
- des travaux de sécurisation routière et maîtrise des vitesses.
- L'aménagement de notre écopoint.

Engagé dans la préservation et la qualité de l'environnement, nous avons fait le choix d'implanter des conteneurs enterrés. Ce système offre de nombreux avantages :

- Volume de stockage plus important
- Accessible à tous du fait de la faible hauteur d'ouverture de l'insertion des déchets
- Meilleure intégration
- Amélioration de la salubrité et limitation des odeurs.

Royères sera une des premières communes rurales du Département à s'orienter vers la solution de conteneurs enterrés, et bien que coût initial soit plus important, nous avons fait le choix d'un investissement d'avenir qui permettra de régler les problèmes d'insalubrités fréquents souvent dus à un manque de civisme.

Actuellement en phase de consultation des entreprises, les travaux d'aménagement de la rue Jean Moulin débuteront au mois d'avril.

Au final cette voie étant une route départementale, la chaussée sera prise en charge par le conseil départemental.

A cela viendront s'ajouter :

- Le recensement de notre population qui interviendra entre le 21 janvier et le 20 février, et pour se faire nous avons recruté deux jeunes, je vous demande, dès à présent, de leur réserver un bon accueil.
- La réouverture, tant attendu par nos ados, du foyer des jeunes, qui interviendra début février.
- Les études relatives à l'accessibilité des bâtiments communaux.
- L'implantation de nouveaux points de collecte de tri sélectif.

➤ **Pour terminer, une opération très importante :**

Notre commune occupe une place géographique particulière. Sa proximité de Limoges et St Léonard de Noblat, son caractère rural, la préservation de sa biodiversité, en fait un lieu de vie attractif.

Ce n'est donc pas un hasard si nous avons beaucoup de demandes pour habiter notre commune, malgré la période de ralentissement économique que nous traversons.

Nous souhaitons conforter cette attractivité et anticiper une baisse éventuelle de la démographie afin de préserver nos services de proximité, essentiels à la vie locale, en proposant de nouvelles zones à l'urbanisation et en développant les zones déjà ouverte à la construction.

C'est pourquoi, nous avons pris la décision d'engager la révision de notre PLU. Cette révision est aussi rendue, nécessaire pour la prise en compte des évolutions législatives et règlementaires en matière d'urbanisme. Elle s'étalera sur les années 2016, 2017 et 2018.



➤ **Avant de conclure je souhaite :**

Remercier nos partenaires historiques et institutionnels, et en particulier le Conseil Départemental et son Président Jean Claude LEBLOIS, pour leur soutien dans nos projets. Le Conseil Départemental a subventionné les nombreux travaux réalisés en 2015 et il s'est engagé à nous aider financièrement dans les aménagements à venir.

Un mot tout particulier pour notre Président, il est toujours à notre écoute et manifeste un grand intérêt pour notre commune et je l'en remercie.

Adresser des remerciements particuliers et toute ma sympathie aux représentants et représentantes des associations qui contribuent à l'animation et au rayonnement de notre commune. 2015 a vu la naissance du comité d'animation de Royères présidé par Alain SOUBET et la renaissance de notre club de football « les épis de Royères ».

Actuellement 1er de leur poule, le président, Nicolas ROBERT, m'ayant assuré que nous fêterions en fin de saison la montée en 4ème division, je compte sur la motivation du staff et des joueurs pour assurer cette montée.

Adresser mes remerciements à tous les agents communaux qui sont le premier relais de l'action municipale auprès de toute la population : Service Technique, Service Périscolaire, Service Administratif avec une pensée émue pour Evelyne, qui nous a quitté bien trop tôt.

La communauté de communes de Noblat pour la réalisation des opérations structurantes pour notre territoire, le bassin extérieur de l'aqua-Noblat qui a ouvert cet été, la pose de la première pierre de la maison de la petite enfance, l'ouverture est prévue en septembre, j'en profite pour remercier son Président, Alain DARBON pour son soutien et son dynamisme.

Adresser mes remerciements aux adjoints et aux conseillers municipaux, pour leur engagement et leur soutien dans les actions que nous conduisons.

Dernière petite info et j'en aurais terminé, Je vous annonce que le tour de France passera à Royères, le 6 juillet.

Merci de votre attention et je vous souhaite à nouveau à toutes et à tous une excellente année 2016.

ECOLE

➔ Réforme rythmes scolaires et temps périscolaires.

Après une première année de mise en place, nous avons voulu modifier les horaires pour la rentrée 2015/2016 afin de pouvoir bénéficier d'une après-midi libérée. Le but était de concentrer nos efforts une fois par semaine afin d'avoir des intervenants de qualité et un taux d'encadrement suffisant.

Nous avons donc élaboré un Projet d'EDucation Territorial (PEDT), celui-ci a été validé par l'Education nationale pour 3 ans avec obligation d'évaluation tous les ans.

Aujourd'hui, la municipalité est très satisfaite de cette organisation. Le retour des parents l'est tout autant car, grâce à un questionnaire, nous avons près de 88% des parents satisfaits des horaires et 95% satisfaits des activités périscolaires.

Ce dispositif est maintenu pour la rentrée 2016-2017 avec une validation du conseil d'école La municipalité a décidé de conserver la gratuité des activités.



Concernant le temps périscolaire, différents types d'activités sont proposés comme : chorale, journalisme avec la création d'une gazette de l'école, atelier manuel dont les objets ont été vendus au marché de Noël (centre de table, couronne), dessin avec création d'une BD...A venir : jardinage, mur végétal, vtt, course d'orientation, découverte du milieu aquatique...Vous pouvez suivre les activités des enfants sur le site de la commune :

www.royeres87.fr Dans le menu ENFANCE- JEUNESSE – PERISCOLAIRE





➔ Repas de fin d'année

Le jeudi 17 décembre, au restaurant scolaire de l'orée du bois, a eu lieu le repas de fin d'année en présence des élus, des enseignantes et des employés municipaux.

Au menu : mise en bouche et son apéritif de pétillant de pomme, rôti de bœuf sauce foie gras avec pommes duchesses et châtaignes, vacherin vanille framboise et.....son père Noël en chocolat.

Nous avons passé un très bon moment avec les enfants.



LA GAZETTE DE L'ORÉE DU BOIS

La semaine du goût

« Nous avons goûté pendant toute la semaine différents plats à la cantine.

Les classes des CE1-CE2 ont préparé un gâteau aux noisettes pour l'école. D'ailleurs, il était très bon !

Les classes des CM1-CM2 sont allés à la pâtisserie de Limoges pour faire un gâteau avec le chef : le cookie. »

Visite de la Forêt de Chabrière

Le 11 septembre 2015, nous sommes allés visiter la forêt de Chabrière, où nous avons pu voir différents ateliers tel que; le forgeron, le fondeur de cloche, la ferme, les abeilles, le spectacle des rapaces, la maison des fourmis et les poissons.

Ce que nous en avons pensé:

« J'ai bien aimé le forgeron, le fondeur de cloche et le spectacle des rapaces... »

» Cécilia, 10 ans.

« J'ai gravé une cloche pour la classe, c'était bien, je crois que tout le monde a aimé... »

» Loane, 8 ans.



« Le spectacle des rapaces et des diables nous ont fait peur... »

» Erwan, 10 ans.



Le spectacle des rapaces

Ce que nous avons appris en quelques mots :

Fondeur de cloches :

« Il dessine sur du calcaire pour faire un moule, il met du métal très chaud (350 ° C) dedans... »

Johann, 10 ans.

Forgeron :



« Il faut taper sur une barre avec un marteau et ça fait une flèche. La flèche que j'ai fabriquée aurait servi à tuer au moyen-âge... »

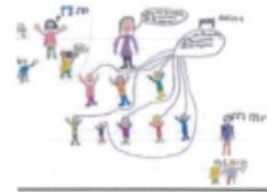
» Quentin, 10 ans.

Spectacle des rapaces, et les abeilles :

« J'ai bien aimé le spectacle, les rapaces volaient au-dessus nous. On a vu aussi les abeilles, les ruches et la reine, on a aussi vu le déguisement pour se protéger des abeilles... »

Alexandre, 9 ans.

Les activités périscolaires



La chorale

Le titre de la chorale est « **Allons au restaurant** ».

« L'atelier choral se passe à Royères dans la salle polyvalente Saint-Antoine. Leurs spectacle aura lieu au mois de Juin. Lors de leurs spectacle ils vont chanter, danser et seront déguisés. »

Cécilia, 10 ans

Le Bricolage

« Les enfants de l'atelier bricolage font une maquette de l'école avec du recyclage. A la fin ils vont ajouter des arbres. Les plus petits font des bonhommes et des décors de fenêtre. »

Loane, 8 ans.

Journalisme

« Le journalisme, c'est toute l'année ! On fait des interviews, on crée des articles sur la vie de l'école et de la commune pour le site Internet et la gazette. »

Nathan, 10 ans.

L'art graphique

« Les enfants dessineront toute l'année pour créer une histoire en images avec les petits et une bande dessinée avec les plus grands. »

Cécilia, 10 ans.

LA GAZETTE DE L'OREE DU BOIS

Hommage aux victimes.

« Nous avons fait une minute de silence à l'école parce qu'il y a eu des attentats à Paris le Vendredi 13 Novembre ». Cécilia 10 ans.

Le mercredi 11 novembre, les enfants de l'école se sont rendus au Monument aux Morts et au cimetière de Royère.

« L'Armistice, était pour célébrer la fin de la guerre ». Baptiste, 10 ans.

« Pendant la célébration, on a lu un texte, on a chanté la Marseillaise, et après on a bu un chocolat chaud pour rendre hommage à la guerre ». Nathan, 10 ans.



« L'école s'est rendue à un spectacle JMF, le Jeudi 12 novembre à Saint-Léonard-de-Noblat, c'était un spectacle de chanson et de théâtre »

Erwan, 10ans – Loane, 8ans - Inès, 9ans.



La journée des droits de l'enfant, le 20 novembre

« Les droits de l'enfant sont :

Le droit d'être nourri.

Le droit d'être éduqué.

Le droit d'aller à l'école sans payer... »

Cécilia, 10 ans.

1...2...3. GO !



« Nous avons participé au CROSS de l'école qui se déroulait à Saint-Paul ». L'Equipe du journalisme.

Le repas de Noël 🍷

« Au repas de Noël monsieur le maire et son équipe sont venues manger avec nous. En apéritif, il y avait des feuilletés à la saucisse. Comme boisson il y avait du pétillant à la pomme. Ensuite, en entrée on a mangé une vérine de saumon et d'asperge, après, on a mangé de la viande, des châtaignes et des pommes duchesses. En dessert on a eu des bûches glacées et un Père-Noël en chocolat. En décoration de tables il y avait les créations qu'on a faites pendant les TAP. » Loane, 9 ans.

Le marché de Noël

Les enfants de l'école ont fait des anges, des auréoles, des étoiles, des boules de Noël et des flocons pour le marché.

La chorale de L'école a chanté « allons au restaurant ».

Il y avait aussi un stand de maquillage pour les enfants.

Nous avons fait un affichage avec les photos des ateliers périscolaires.

Il y avait une calèche tirait par des ânes et des chevaux qui s'appelaient Valentino caramel, noisette...

Les enfants pouvaient monter sur les calèches pour se balader dans Royères.



Présenté par l'équipe du journalisme

Le SYDED



« Ils sont venus pour nous parler du gaspillage alimentaire, nous avons fait un Quiz, il nous a expliqué que nous allions faire une banderole pour l'école, du-coup nous avons colorié des lettres de l'alphabet. » Cécilia 10 ans.

Il y a eu aussi quelques petits changements :

« Depuis le 28 janvier Marianne remplace Régine qui fait le bricolage et elle travaille à l'école primaire de Verneuil sur Vienne, elle a 35 ans ». Nathan, Quentin et Johann

« Il y a un nouveau cuisinier, il reste jusqu'aux vacances de février, il est tout seul en cuisine et la nourriture est bonne. Il s'appelle Jean-Paul, il est content de travailler dans notre école, il fait le métier de cuisinier depuis 6 ans et il nous a préparé un repas chinois pour le nouvel an chinois, le 8 février ».

Loane 9 ans, Alexandre 10 ans, Cecilia 10 ans, William 10 ans, Erwan 10 ans.



EPIS DE ROYERE



Les épis de Royères est un club de foot qui s'entraîne dans cette ville. Ils font des matchs un peu partout dans la haute - Vienne.

Nicolas Robert est le président, Julien Lageat est le vice-président, Pascal Peyrot est le secrétaire, Alexia Laumonierest la secrétaire adjoint, Fabien Depuichaffray est le trésorier et Olivier Guerin est le trésorier adjoint.

Il vous invite tous à venir regarder leur match tous les samedi soir à 20h.

Interview de Nicolas Robert et de Pascal Peyrot.

Questions posées.

- ❖ Marie et Loane : Combien sont-ils dans le club ?
- ❖ N.R et P.P: Ils sont 24
- ❖ Marie et Loane : Environ, combien ont-ils gagné de match ?
- ❖ N.R et P.P: Ils ont gagné 8 matchs.
- ❖ Marie et Loane : Environ, combien ont-ils perdu de match ?
- ❖ N.R et P.P: Ils ont perdu 3 matchs.
- ❖ Marie et Loane : Environ, combien ont-ils fait de matchs nul ?
- ❖ N.R et P.P: Ils ont fait 2 matches nuls.
- ❖ Marie et Loane : Combien ont-ils marqué de buts ?
- ❖ N.R et P.P: Ils ont marqué 51 buts.
- ❖ Marie et Loane : Combien ont-ils prier de buts ?
- ❖ N.R et P.P: Ils se sont prier 21 buts.

LE SPECTACLE HANSEL ET GRETEL

« C'est une troupe qui s'appelle La Carriole, ils nous ont joué Hansel et Gretel, le spectacle s'est passé le vendredi 22 janvier 2016 dans la salle de motricité.

Les spectacles de La Carriole se jouent avec des marionnettes. Les personnages de l'histoire sont: Gretel la jeune fille, Hansel le garçon, la belle-mère, le père, la sorcière ».

« Il était une fois deux enfants qui vivaient avec leur parent, dans un pays de famine. Un soir quand les enfants sont allés se coucher, les parents parlaient et disaient qu'ils voulaient se débarrasser de leurs enfants [...], ils tombèrent sur une maison plein de sucreries donc ils ne mourront pas de faim [...] ». Cécilia et Inès



JUSTE POUR RIRE :

La maîtresse demande à Toto de compter jusqu'à 10, Toto compte donc jusqu'à 10 ... - « 1,2,3,4,5,6,7,8,10 ... »

« Eh!, Toto tu as oublié un neuf !? »

« Mais non maîtresse, je l'ai mangé à midi. »



C'est l'histoire de deux veaux qui avaient disparu. Les mamans les cherchaient partout. Puis les mamans les retrouvent; elles disent mais où étiez-vous? On s't'aicaché.

NATHAN 10 ANS



Jeunes de 16 à 25 ans...

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **14 Permanences**.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle...venez nous rencontrer !

Un conseiller vous proposera un **accompagnement individuel**, des conseils personnalisés, des **ateliers collectifs**, l'accès à des **formations**, des **rencontres avec des employeurs**, des stages en entreprise et un **appui pour négocier votre futur emploi**.

Vous bénéficierez aussi de son **aide** dans votre recherche de **logement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'**accès à vos droits dans le domaine de la santé** et à un **réseau pour la vie quotidienne** (sport, loisirs, culture)...



Depuis **avril 2015**, la Mission Locale s'engage dans l'**expérimentation Garantie Jeunes**.

Vous êtes sans ressource ou vous avez des ressources très modestes (inférieures ou égales au RSA), vous n'êtes **ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation** et **sans soutien familial**, vous avez entre **18 et 25 ans** et vous **voulez travailler** ; la Garantie Jeunes permet un **socle de ressources de 461,26€ par mois** dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi pendant **12 mois**.



Permanence à Saint Léonard de Noblat
mardi, mercredi et jeudi matin
Pour convenir d'un rendez-vous : Contacter la Mission Locale Rurale au
☎ 05.55.08.27.98

Jeunes, Entreprises et Collectivités... La Mission Locale Rurale vous accompagne vers l'Emploi ...

Une Equipe pour REPONDRE au mieux à vos besoins :

- La Mission Locale met à votre service les compétences et l'expérience d'une **équipe pluridisciplinaire**.
- Un Relais Emploi et des conseillers référents seront **vos interlocuteurs privilégiés**.
- Une offre de services **gratuite**.

Un APPUI au recrutement : Préparation, Mise en œuvre et Accompagnement.

- **Identifier** et analyser des profils de postes.
- **Diffuser votre offre** selon les critères choisis.
- Pré sélectionner des candidatures et/ou **proposer des candidats**.
- **Aider à la décision** du choix du contrat de travail.
 - Information et présentation des différentes mesures et contrats existants :
Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Contrat Emploi d'Avenir...
- Organiser une **période de stage**, préalablement à l'embauche.
- Rechercher une **formation adaptée** au jeune et à l'entreprise.
- Un **suivi renforcé** pendant la période d'essai et tout au long du contrat.



Favoriser la RENCONTRE des Jeunes et des Entreprises :

- **Promouvoir les métiers et secteurs** à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : **Job Dating** Jeunes et entreprises.
- Mettre en place une **immersion en entreprise** afin de vérifier l'employabilité d'un candidat...

Contacts et Informations au ☎ 05.55.08.27.98

57^{ème} concours départemental de fleurissement



A l'issue de la cérémonie des vœux, les lauréats du concours de fleurissement ont reçu leurs récompenses. Elles ont été remises par Christelle AUPETIT-BERTHELOMOT, conseillère départementale et Lydia DOUYER représentante du fleurissement pour notre commune. Tous les participants inscrits à ce concours ont par ailleurs reçu une plante offerte par la municipalité.

- **Maison avec jardin** : M et Mme VITTE jean paul.
- **Maison avec jardin visible de la rue** : Mme DUNAUD marie christine.
- **Décor floral installé sur la voie publique** : M et Mme SOURY jean pierre.
- **Balcon ou terrasse** : Mme PERRARD Jocelyne.
- **Fenêtre ou mur** : Mme FERDEL Josie.
- **Parc fleuri** : Mme PECOUT Ginette.

Vie associative

Echanges Culturels

➤ Appel à documents :

L'Atelier Histoire de l'association *Echanges Culturels* de Royères travaille depuis plus d'un an et demi à rassembler tous les documents et photos qui vont lui permettre d'écrire dans les prochains mois l'histoire de Royères à travers les siècles... C'est un travail passionnant mais pour illustrer au mieux cet ouvrage il nous manque encore bien des documents sur : l'installation de la deuxième cloche de l'église, le passage de Léon Blum en 1937, ou plus près de nous, les courses de côte et les fêtes à Royères vers 1930, 1950 ou 1975-80, la construction de la nouvelle école, la fête à la fontaine Saint-Martin ou le repas des aînés en 1974, l'arrivée du train des pêcheurs à Brignac etc... Peut-être avez-vous ces trésors et bien d'autres photos qui pourraient nous aider à écrire certaines pages de notre livre ?... N'hésitez pas à nous les faire connaître en appelant la présidente Raymonde Roy ou Martine Tandeau de Marsac : 06.21.32.98.63. Nous comptons sur vous tous et vous en remercions par avance.
L'équipe de l'Atelier Histoire.

Le fan club de Pascal TERRIBLE a fêté ses dix ans.



Le dimanche 06 décembre 2015 à Royères, le fan club de Pascal TERRIBLE a fêté ses dix ans.

C'est avec un grand talent que l'orchestre de Michel CHEVARIN, accompagné de Sébastien FARGE et Pascal TERRIBLE, ont fait virevolter les nombreux danseurs sur des airs bien connus. Au cours de cet après-midi, nous avons eu l'honneur d'accueillir la radio BeaubFM, dignement représentée par Pierre et Mado et avec la participation de Jean Marie. A cette occasion, un super gâteau a été offert à tous les participants.

APE

L'association des parents d'élèves de l'école a organisé son second marché de Noël qui a réuni plusieurs artisans et associations de la commune. Divers stands étaient à disposition des visiteurs (nourriture, bijoux, décorations). Le Père Noël était évidemment présent et il a fait plusieurs tours de calèches avec les enfants. Nous remercions tous les participants pour cette journée.

Prochain rendez-vous à noter sur vos calendriers : samedi 12 mars à 20h00 pour le loto de l'APE de l'école. Nous espérons vous voir nombreux.



Le comité d'animation



ZUMBA[®]

fitness

COURS DE ZUMBA LES VENDREDIS SOIR (1/2) à 19H30 SALLE SAINT ANTOINE

LES DATES :

05 fev-19 fev-04 mars-18 mars-01 avril-15 avril-29 avril-13 mai-27 mai-10 juin-24 juin

LES TARIFS

- 30€ POUR LES 11 SEANCES
- 10€ POUR LES ENFANTS (-18 ANS)

« Moments de détente sportive dans une très bonne ambiance »

NOUS VOUS ATTENDONS

Pour tout renseignement contactez Marie : 06-36-54-26-93

Vie communale



➔ Réouverture du foyer des jeunes de Royères.

Après plusieurs années d'inactivité, Franck LETOUX le Maire de la commune, entouré de nombreux élus, a remis officiellement les clés du foyer en présence de nombreux parents et adolescents.

Ce lieu de rencontre situé route d'Aureil, a pour but de sensibiliser les jeunes à la vie collective, favoriser l'épanouissement personnel et permettre aux jeunes de Royères de se retrouver dans un climat agréable et qui leur est commun pour se détendre.

Les jeunes ont également à disposition un coin télé, un baby-foot et un billard.

Le foyer se propose d'accueillir tous les jeunes de Royères à partir de 14 ans et sera ouvert tous les jours pendant les périodes de vacances scolaires de 10h00 à 22h00 et en dehors de ces périodes le mercredi de 14h00 à 20h00, le vendredi de 17h00 à 22h00, le samedi de 10h00 à 22h00 et le dimanche de 10h00 à 20h00.

Les responsables :

Isabelle DENIS, Isabelle FEVRIER-LAFORET, représentants les parents.

Manon MAHUT, Leo LAVERGNE, Lucas RUCHAUD, pour les jeunes.



Remise des colis aux Aïnés

Une innovation cette année : la remise des colis s'est effectuée à la salle Saint-Antoine autour d'un buffet convivial, accompagné en musique par Pascal Terrible. Ce fût un agréable moment passé tous ensemble en présence des élus.



➔ Diverses manifestations se sont déroulées.

- Inauguration du restaurant scolaire le 12/12/2015
- Réunion publique sur la RD 124 le 14 /12/2015



➔ Dates à retenir.

- Comité d'Animation :
 - 10 avril : Vide Dressing.
 - Exposition peinture à partir du 15 mai.
- Comité de Jumelage Noblat Aigue Vives :
 - La venue d'une délégation d'Italiens avec à sa tête le maire de Sant Agata Sul Santerno pour le week-end de l'Ascension : les 7 et 8 mai.
 - Une soirée italienne avec un repas italien le samedi 16 avril 2016 à la salle des fêtes de Saint Denis des Mûrs.

Horaires de l'agence postale de Royères et sa bibliothèque.
Du lundi au vendredi de : 9h30 à 12h.
Le samedi matin de : 9h à 12h
Le mercredi et le vendredi après-midi de : 14h à 17 h

➔ Etat civil sur l'année 2015.

- 11 Naissances
- 2 Mariages
- 6 Décès

➔ Numéros utiles.

GENDARMERIE *17	POMPIERS*18	SAMU * 18	Mairie de Royères 05.55.56.00.63
GDF*0810.433.087	ERDF*09.693.218.75 Renseignements	SAUR* 05.55.36.18.90 (eau)	DECHETTERIE 05.55.04.12.51

Ce bulletin a été préparé par : Laurent BARRIERE*Philippe LAMARGOT*Sébastien MOREAU

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Des risques majeurs peuvent affecter le territoire de la commune de Royères, aussi la municipalité a souhaité élaborer un Plan Communal de Sauvegarde prévoyant la mise en place d'une organisation adéquate dans les cas suivants :

- *La rupture du barrage de Vassivière ou de Saint Marc sur la commune de Saint Martin Terressus*
- *Les tempêtes ou orages classés en alerte rouge par Météo France*
- *Des incidents graves sur la canalisation principale de gaz sur la RD 941 ou des accidents de transports de matières dangereuses*

Le PCS, qui a fait l'objet d'un arrêté du maire, a été transmis à la Préfecture et aux services de secours du Département. Il peut être consulté au secrétariat de la mairie de Royères et sur le site internet.

Par ailleurs, il est complété par un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) que vous trouverez ci-joint (Document à découper).

Vous devez conserver précieusement ce document, une fois lu, car il vous indique les procédures à suivre dans le cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.



RUPTURE DE BARRAGE

En cas de rupture du barrage de VASSIVIERE ou de celui de Saint-MARC situé à Saint-MARTIN-TERRESSUS , la population concernée du secteur de BRIGNAC sera prévenue par haut-parleur.

Dispositions à prendre :

- * Si vous devez évacuer, vous avez 1H.
- * N'encombrez pas les lignes téléphoniques inutilement , elles peuvent être réduites et sont indispensables pour les secours.
- * Coupez les sources d'énergie gaz , électricité avant l'évacuation.
- * Arrêtez cheminées, fourneaux et chaudières.
- * Prenez avec vous vos papiers , une couverture par personne et le cas échéant votre traitement médical.
- * Dirigez vous directement vers le lieu d'hébergement (salle polyvalente). Faites vous inscrire dès votre arrivée.
- * Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.



TEMPETE / ORAGE

Si un risque grave de tempête (**Alerte Rouge**) menace votre commune , restez attentifs aux instructions qui seront données pour votre sécurité.

Dispositions à prendre :

- AVANT :**
- * Ecoutez les messages météo diffusés par les radios et les télévisions.
 - * Mettez à l'abri ou arrimez les objets susceptibles d'être emportés.
 - * Rentrez les animaux.
 - * Limitez les déplacements.
 - * Fermez portes, fenêtres et volets.

PENDANT :

- * Gagnez un abri en dur et ne pas en sortir.
- * Prohibez tout comportement à risque.
- * Ne vous déplacez pas, ni à pied, ni en véhicule.
- * Débranchez les appareils électriques.
- * Ne bravez pas les intempéries.

APRES :

- * Ne touchez pas aux câbles tombés à terre ou à proximité du sol.
- * Signalez aux autorités les dangers consécutifs à la tempête (chutes d'arbres, de câbles, d'objets, de bâtiments,...).
- * Ne prenez pas de risques inconsidérés (réparation de toiture,...).



INCIDENT DE CANALISATION GAZ SUR LA RD 941 OU DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

La population du secteur concerné par l'incident sera prévenue par haut-parleur.

Dispositions à prendre :

- * Si vous êtes témoin de l'accident , prévenez tout de suite la mairie.
- * Dès le début de l'alerte :
 - Coupez les sources d'énergie gaz et électricité
 - Arrêtez cheminées , fourneaux et chaudières.
 - Ne fumez pas.
 - Confinez-vous à l'intérieur de votre maison, calfeutrez les portes, les fenêtres et bouchez toutes les arrivées d'air.
 - Ne tentez pas de venir chercher vos enfants à l'école , ils sont à l'abri avec le personnel enseignant.
- * Le danger n'est peut-être pas visible. Attendez la fin de l'alerte pour ressortir. Suivez les consignes qui vous seront données , elles peuvent vous sauver la vie.



LE MOT DU MAIRE

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est destiné à informer la population sur les risques naturels et technologiques affectant le territoire communal ainsi que sur les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas d'alerte ou de danger.

Faire partager une culture du risque, responsabiliser chaque citoyen, réduire notre vulnérabilité sont les objectifs principaux de ce DICRIM.

La commune de ROYERES est concernée par trois risques majeurs :

- La rupture du barrage de VASSIERE ou de Saint-MARC.
- Les tempêtes et orages (alerte rouge).
- Les incidents sur la canalisation de gaz de la RD 941 ou de transports de matières dangereuses.

Le DICRIM a été élaboré à partir du Plan Communal de Sauvegarde qui implique directement la municipalité dans une organisation adéquate devant chaque risque décrit dans ce document.

Ce dépliant est à lire avec attention et à conserver précieusement.

Concernant le risque sismique (commune classée en zone 2 - risque faible) et le risque nucléaire (centrale de Civaux), ils sont traités dans le cadre des plans départementaux déjà existants.

La sécurité de tous relève de l'implication de chacun.



DICRIM

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs

N° d'URGENCE :

POMPIERS 18 ou 112

SAMU 15

Mairie 05.55.56.00.63

www.royeres87.fr

Lieux d'accueil et d'hébergement
Salle polyvalente Saint-Antoine
ou école

**DOCUMENT A
CONSERVER**

INFORMEZ-VOUS !!!

*N'hésitez pas à participer aux réunions d'information

*Des plans et des documents sont en mairie. Ils sont consultables par tous.

*Sur le site Internet de la mairie, posez toutes vos questions même si elles vous semblent stupides, on vous répondra.

*La solidarité est le maître mot face au danger, unissons nos efforts pour aider ceux qui pourraient en avoir besoin.